



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Argentan.
Correspondant : M. le Maire, Place du Docteur Couinaud - BP 60203 – 61 201 Argentan Cedex,
Tél. : 02.33.36.40.00
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse Internet : <http://www.argentan.fr>
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7062012>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Le présent marché concerne un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation partielle de l'ancienne école maternelle Fernand Léger à Argentan en vue de la création d'un pôle d'archives et du développement de l'activité culturelle dite « Les Micro-folies ».
Le marché de maîtrise d'œuvre est constitué des éléments de mission suivants :

- DIAG : étude de diagnostic,
- APS : avant-projet sommaire,
- APD : avant-projet définitif,
- PRO : les études de projet,
- ACT : l'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux,
- VISA : l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et visa,
- DET : la direction de l'exécution des marchés de travaux,
- AOR : l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Code CPV : 71200000.

Lieu d'exécution : 61200 Argentan.

Code NUTS : FRD13.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché est conclu avec un opérateur économique unique ou avec un groupement.

Compte tenu du changement de destination et du niveau requis de requalification intérieure, la présence d'un architecte est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Le mandataire est obligatoirement l'architecte.

Les bureaux d'études ne peuvent pas être membres de plus d'un groupement d'opérateurs économiques, à l'exception de l'économiste de la construction et du bureau d'étude structures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 janvier 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Date prévisionnelle de notification : fin février 2022.

Les candidats ont l'obligation de chiffrer la prestation supplémentaire éventuelle suivante : L'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (OPC), telle que décrite à l'article 2.8 du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site <https://demat.centraledesmarches.com/7062012>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 décembre 2021.